

## **Assemblée communale ordinaire du mercredi 26 janvier 2011 à 20h00 à la salle communale de Mervelier**

Cette assemblée communale ordinaire a été convoquée par le journal officiel n° 1 du 12 janvier 2011, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

### **Ordre du jour :**

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 24 novembre 2010.**
- 2. Présentation, discussion et adoption du budget 2011, de la quotité d'impôt et des différentes taxes communales.**
- 3. Présentation, discussion et adoption d'une dépense de Fr. 26'581.00 pour la dernière étape de l'étude « Plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux », à couvrir par le compte courant.**
- 4. Divers.**

La présidente Béatrice Kottelat ouvre l'assemblée à 20h00 et remercie les personnes présentes.

### **Nomination des scrutateurs**

Les scrutateurs suivants sont proposés et acceptés à l'unanimité par une levée de main :

- Etienne Kottelat
- Jean-Claude Kottelat

Il y a personnes 25 présentes sur les 438 ayants droit dans notre commune.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 24 novembre 2010.**

L'assemblée l'accepte à l'unanimité.

### **2. Présentation, discussion et adoption du budget 2011, de la quotité d'impôt et des différentes taxes communales.**

Rapporteur : Marlyse Fleury

Le conseil communal propose d'accepter le budget de fonctionnement municipal 2011, bouclé avec un **déficit de Fr 26'465.-**. Les éléments principaux pris en compte dans le budget sont:

- les intérêts de la dette : Fr 85'000.-
- les remboursements de la dette : Fr 123'600.-
- la répartition état-commune des charges de l'enseignement : Fr. 494'325.-
- la répartition état-commune des charges de l'aide sociale : Fr. 120'000.-
- la répartition état-commune des charges de l'AVS : Fr. 122'000.-
- la contribution aux ORP : 28'500.-
- les recettes de l'impôt sur le revenu : Fr. 880'000.-
- les recettes du fonds de péréquation financière : Fr. 271'945.-

Les autorités communales proposent de conserver la **quotité d'impôt actuelle, soit 2,25**.  
Les taxes communales restent inchangées.

**Budget municipal 2011 - Commune mixte de Mervelier**

Rubriques	Charges			Produits		
	Budget 2011	Budget 2010	Variation	Budget 2011	Budget 2010	Variation
Administration	163'250.00	159'400.00	-3'850.00	38'500.00	38'350.00	-150.00
Trav Publics	102'200.00	101'700.00	-500.00	73'500.00	73'500.00	0.00
Aff Juridiques	6'180.00	6'950.00	770.00	600.00	1'700.00	1'100.00
Instruction/Formation	732'970.00	740'099.00	7'129.00	32'100.00	40'150.00	8'050.00
Aide Sociale/Santé	302'400.00	269'400.00	-33'000.00	8'600.00	7'600.00	-1'000.00
Economie Publique	18'400.00	9'200.00	-9'200.00	200.00	200.00	0.00
Finances	220'600.00	211'250.00	-9'350.00	34'090.00	31'670.00	-2'420.00
Impositions	71'200.00	79'200.00	8'000.00	1'411'345.00	1'360'852.00	-50'493.00
Ordures	36'500.00	38'300.00	1'800.00	36'500.00	38'300.00	1'800.00
Inhumations	4'700.00	4'700.00	0.00	2'500.00	2'500.00	0.00
Service du feu	19'000.00	13'000.00	-6'000.00	13'000.00	13'000.00	0.00
Epuration	40'000.00	43'800.00	3'800.00	40'000.00	43'800.00	3'800.00
Service des eaux	55'000.00	55'000.00	0.00	55'000.00	55'000.00	0.00
<b>Totaux</b>	<b>1'772'400.00</b>	<b>1'731'999.00</b>	<b>-40'401.00</b>	<b>1'745'935.00</b>	<b>1'706'622.00</b>	<b>-39'313.00</b>
Excédents de charges				<b>-26'465.00</b>	<b>-25'377.00</b>	

Le conseil communal propose également d'accepter le budget de fonctionnement bourgeois 2011 qui se solde par un **déficit de Fr 9'750.-**.

**Budget bourgeois 2011 - Commune mixte de Mervelier**

Rubriques	Charges		Produits	
	Budget 2011	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2010
Administration	25'400.00	25'400.00	450.00	450.00
Trav Publics	5'100.00	7'150.00	0.00	0.00
Finances	46'800.00	67'100.00	63'030.00	64'120.00
Exploitation Forestière	188'800.00	188'800.00	195'730.00	210'500.00
<b>Totaux</b>	<b>266'100.00</b>	<b>256'350.00</b>	<b>259'210.00</b>	<b>275'070.00</b>
Excédents de charges			<b>-9'750.00</b>	<b>-9'280.00</b>

**Au vote à main levée, l'assemblée adopte à l'unanimité les taxes communales, la quotité d'impôt et les salaires.**

**Au vote à main levée, l'assemblée adopte à l'unanimité le budget municipal 2011.**

**Au vote à main levée, l'assemblée adopte à l'unanimité le budget bourgeois 2011.**

**3. Présentation, discussion et adoption d'une dépense de Fr. 26'581.00 pour la dernière étape de l'étude « Plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux », à couvrir par le compte courant.**

Rapporteur : Bertrand Mouttet

En collaboration avec le bureau Biotec, la commune a procédé à une étude de l'inventaire des dysfonctionnements de la Scheulte dans le secteur village. Celle-ci a abouti à une planification de la réfection des berges de la Scheulte dans la zone bâtie et à l'établissement d'un règlement des digues adopté par l'assemblée communale du 20 janvier 2010. Dans le but d'obtenir un subventionnement cantonal, il nous est demandé de compléter cette démarche par une étude complémentaire sur l'ensemble des cours d'eau du territoire communal.

## Questions

Mathieu Kottelat demande si cette étude peut être consultée. Marlyse Fleury répond que la population peut venir la consulter au secrétariat communal.

**Après vote à main levée, l'assemblée accepte à l'unanimité cette dépense de Fr. 26'581.00 pour la dernière étape de l'étude « Plan de gestion et d'entretien des cours d'eau communaux », à couvrir par le compte courant.**

## **4. Divers.**

---

### **Eclairage public**

Madeleine Kottelat demande si l'éclairage public sera rénové à la Rte de la Scheulte, plusieurs lampes ne fonctionnent pas. André Marquis répond que le tour du village est fait et que quand il passe, les ampoules fonctionnent. Marlyse Fleury ajoute que le nécessaire sera entrepris.

### **Séance info sur la fusion des communes**

Marlyse Fleury rappelle à l'assemblée que le 31.01.2011, il y a la séance d'info concernant la fusion des communes.

### **Sécurité dans le village**

Marlyse Fleury annonce que le projet de changement de priorité au carrefour « Rte de Montsevelier – Rte de la Scheulte » sera publié le 9 février 2011 dans le Journal Officiel.

Pierre Schaller ne comprend pas ce changement de priorité. Marlyse Fleury répond que la réflexion a été longue et que c'est une tentative pour réduire la vitesse. Pierre Schaller ajoute que dans le cas où ce projet est réalisé, le marquage devra être très visible.

Eve Schaller demande si c'est un stop ou un céder le passage qui est prévu. Marlyse Fleury répond un céder le passage.

Mathieu Kottelat relève que c'est très bien de prendre des dispositions pour la sécurité des villageois, mais demande pourquoi ne pas éventuellement faire un noyau central au milieu du village, en intégrant la végétation, des zones de pavés ... Il ajoute, que la priorité serait de régler le stationnement des véhicules devant le magasin. Pierre Schaller propose d'informer la police cantonale de ce problème. Marlyse Fleury répond que c'est un service payant.

Anne-Marie Lovis demande pourquoi c'est un céder le passage qui est prévu et non un stop. Marlyse Fleury répond qu'un céder le passage occasionne moins de nuisances pour les riverains.

### **Nouveau site internet**

Marlyse présente le nouveau site et remercie vivement le créateur Valentin Kottelat.

### **Election pour le Conseil communal**

Le délai de dépôt de liste est fixé au 7 février 2011.

Marlyse Fleury annonce que Madame Martine Brêchet s'est portée candidate pour reprendre le dicastère des finances.

### **Syndicat des eaux du Val Terbi**

Marlyse Fleury annonce que les personnes suivantes ont été nommées :

- Jean-Paul Bloque, comité
- André Marquis, suppléant au comité
- Pierre Schaller, délégué
- Hubert Kottelat, délégué
- Denis Jobin, suppléant au délégué

Elle les remercie vivement pour leur intérêt porté à ce projet intercommunal.

### **Danse sur la Doux**

Marlyse Fleury annonce que l'union des commerçants de Delémont nous a sollicité pour être la commune invitée à la prochaine édition de la Danse sur la Doux, du 28 mai 2011. Les Sociétés Réunies ont acceptées de participer. Marlyse les en remercie vivement.

La parole n'étant plus utilisée, la Présidente, Madame Béatrice Kottelat, lève l'assemblée à 20h55 devant 25 personnes présentes.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

PRESIDENTE  
Béatrice Kottelat

SECRETAIRE  
Alexandra Wingeier